



UNIVERSITÉ
EUROPÉENNE
DE BRETAGNE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 4 mars 2013

Délibération n°2013-01

Compte financier de l'exercice 2012

Vu les articles L719-7, L719-8 et L.719-9 du code de l'éducation relatifs aux contrôles administratifs et financiers des établissements publics d'enseignement supérieur et de recherche et applicables aux établissements publics de coopération scientifique

Vu le décret 2007-387 du 21 mars 2007 modifié portant création de l'établissement public de coopération scientifique « Université européenne de Bretagne »,

L'agent comptable ayant été entendu

Le conseil d'administration est appelé à arrêter le compte financier de l'exercice 2012 et à donner son accord sur l'affectation du résultat.

Le montant net des dépenses est arrêté à : 6 764 338,35 €

- Dont fonctionnement général : 5 253 003,64 €
- Dont frais de personnels : 1 241 334,71 €

Soit un total de la 1^{ère} section : 6 494 338,35 €

- Dont dépenses d'investissement (2^{ème} section) : 270 000,00 €.

Le montant net des recettes (de fonctionnement) est arrêté à : 4 003 299,59 €

Le résultat négatif de l'exercice (section fonctionnement) est arrêté à : 2 491 038,76 €

La diminution du fonds de roulement est de : 2 404 192,72 €

Le montant des amortissements imputés sur l'exercice est de : 356 846,06 €

Fonds de roulement net global à la clôture de l'exercice : 4 897 085,07 €

Evolution de la trésorerie : 6 189 047 € au 01/01, et 5 100 020 € au 31/12

Il est demandé au conseil d'administration :

Vote n° 1

D'arrêter le montant net des charges à : 6 764 338,35 €

Détail des dépenses en trois masses :

- **Fonctionnement : 5 253 003,64 €**
- **Personnel : 1 241 334,71 €**
- **Investissement : 270 000,00 €**

D'arrêter le montant net des produits à : 4 003 299,59 €

Vote n° 2

D'arrêter le résultat négatif de l'exercice à : 2 491 038,76 €

Ce montant négatif sera déduit du compte de réserves (10682)

Nombre de membres en exercice : 31

Vote 1 :	Nombre de votants :	25
	Refus de participer au vote :	0
	Pour :	24
	Contre :	0
	Abstention :	1

Vote 2 :	Nombre de votants :	25
	Refus de participer au vote :	0
	Pour :	24
	Contre :	0
	Abstention :	1

Délibération adoptée

Visa du Président



Pièces jointes au présent document : compte financier 2012, compte financier et analyse rétrospective

Transmis au Recteur Chancelier des universités le